

COMPTE-RENDU DE LA 4^E RÉUNION DE LA CLDR Le 24 juin 2013 à l'administration communale

Marloie, le 27 juin 2013

- Présents :** *M^{me} V. Lecomte, Présidente ;
M^{mes} et Ms. M. Collin, S. Bleret, D. Lecarte, V. Zorgniotti, D. Romain, S. Henin, P. de Brier, M. Modave, E. Lejeune, J. Liégeois, R. Vilms, J-F. Demoulin, L. Vanoverschelde, A-M. Taviet, F. Catania, J-P. Borrey, D. Thésias, D. Zava, D. Leruth ;
M^{me} S. Defauw, Administration communale ;
M. V. Laborey, bureau d'études Lacasse, auteur du PCDR ;
M^{me} A-A. Wauters et M. A. Jacquet, FRW.*
- Excusés :** *M^{mes} et Ms. J. Carpentier, H. Maréchal, R. Godart, S. Carpentier, G. Polet, S. Deroose, M. Lennertz, J-C. Goffaux, M. Dereppe, Ph. Bourguignon.*

Madame Valérie Lecomte, Présidente de la CLDR, accueille les participants et présente l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu des deux dernières réunions

Les réunions de CLDR du 29 avril et du 27 mai 2013 étaient basées sur le même canevas et ont fait l'objet d'un seul compte-rendu. Les membres ont également reçu les tableaux de synthèse du diagnostic établi par la CLDR lors de ces réunions, c'est-à-dire les forces et faiblesses du territoire identifiées en croisant les résultats de l'analyse socio-économique et de la consultation de la population.

Ces documents sont approuvés sans modification.

Complément d'information sur l'énergie

Lors de la réunion précédente, en analysant le thème de l'énergie, des participants se sont étonnés de l'importance du transport dans la répartition de la consommation énergétique par secteur : transports (66 %), résidentiel (23%), industries (5 %), tertiaire (4%), agriculture (2%).

V. Laborey, bureau Lacasse, a contacté l'ICEDD qui est à l'origine de ces données. Il a ainsi eu confirmation que le trafic de transit intervient dans le mode de calcul, ce qui prend une grande importance à Somme-Leuze vu le nombre de km de routes régionales. Par ailleurs, le secteur industriel est peu développé dans la commune, ce qui augmente la part relative du transport.

En conclusion, la répartition de la consommation énergétique par secteur à Somme-Leuze est dans les moyennes des communes rurales wallonnes et cela ne reflète pas un comportement différent des habitants.

2. « Construire l'avenir » - Que souhaitons-nous atteindre en 2025 ?

2.1. Le contexte

Les deux réunions précédentes de la CLDR ont permis d'élaborer le diagnostic participatif, à partir de faits constatés et de la perception qu'en ont les habitants.

Sur base de ce diagnostic, la Commune, le bureau d'études et la FRW ont élaboré une première proposition de stratégie de développement pour les 10 prochaines années.

La stratégie dit ce que l'on va entreprendre, pourquoi et comment.

Elle se structure autour de défis ambitieux

- annonçant les priorités que la commune se donne
- décrivant les impacts attendus
- faisant converger les efforts vers une ambition collective.

Au service de ces défis viennent se greffer des objectifs qui précisent ce et sur quoi on va agir pour atteindre le défi. Les objectifs doivent donc être maitrisables (au moins en partie), mesurables, évaluables...

Pour chaque objectif, il s'agira alors d'identifier les projets à entreprendre.

2.2. La proposition de stratégie

V. Laborey, bureau Lacasse, présente la première proposition de stratégie de développement, dont la synthèse avait été transmise avec l'invitation à la réunion.

PROPOSITION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU PCDR DE LA COMMUNE DE SOMME-LEUZE (Version juin 2013)				
Défis	A. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura conforté la qualité du cadre de vie de ses habitants	B. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé son taux d'emploi local	C. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze sera une Commune répondant aux nouveaux besoins de chacun	D. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé une mobilité adaptée aux besoins de sa population et à sa sécurité
Objectifs de développement	1) Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité	4) Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les candidats à l'installation	7) Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs	9) Maintenir, développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle
	2) Protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis environnementaux et énergétiques de demain	5) Développer le secteur touristique et augmenter les retombées pour la Commune et les acteurs locaux concernés		10) Poursuivre le développement du réseau de voies lentes, à l'intérieur des villages, entre les villages et vers l'extérieur de la commune
	3) Aménager le territoire pour une meilleure adéquation aux besoins de sa population	6) Développer des projets énergétiques à partir de sources renouvelables tout en engendrant des retombées économiques locales	8) Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur	11) Renforcer la sécurité de tous les usagers

La proposition de stratégie est articulée en 4 défis et chaque défi en 2 ou 3 objectifs. Quelques pistes de réflexion sont fournies pour chaque objectif :

Défi A. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura conforté la qualité du cadre de vie de ses habitants.

Ce défi est basé sur le constat que, d'une manière générale, les habitants de la Commune de Somme-Leuze apprécient leur cadre de vie, à la campagne non loin de la ville. Il faut donc conserver cette situation privilégiée en confortant la qualité du cadre de vie et en améliorant la cohésion des villages.

Trois objectifs vont y contribuer :

1. Structurer et aménager les espaces villageois pour y développer davantage de convivialité
Cet objectif concerne notamment la mise en évidence des nouveaux besoins des villages et de leurs habitants afin d'envisager les actions et aménagements nécessaires à un futur développement harmonieux de leur cadre de vie. Il vise aussi l'entretien, la sensibilisation de la population et/ou la mise en valeur des éléments caractéristiques des villages (les bâtiments remarquables, les éléments du petit patrimoine, les richesses naturelles ou paysagères,...) pour renforcer le sentiment d'appartenance des villageois.
2. Protéger durablement le cadre de vie des habitants en relevant les défis environnementaux et énergétiques de demain
Cet objectif est à mettre en relation avec la mise en œuvre du PCDN et de ses actions afin de permettre leur appropriation par la population. Il concerne aussi les mesures à prendre pour favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie tant pour les particuliers que pour les bâtiments publics et contribuer ainsi à la réduction des factures énergétiques et à la lutte contre le réchauffement climatique. Cet objectif concerne également les changements de comportements et les processus à mettre en œuvre pour développer la propreté sur l'ensemble de la Commune, tant en termes de déchets, d'épuration des eaux usées ou de qualité des espaces publics.
3. Aménager le territoire pour une meilleure adéquation aux besoins de sa population
Un axe de réflexion réside dans les mesures à prendre pour améliorer le contexte territorial (requalification des parcs résidentiels et des zones de loisirs, adaptation du plan de secteur, infrastructures et travaux communaux, préservation de la qualité de l'environnement...). L'objectif traitera aussi des moyens disponibles pour proposer des logements adaptés aux différentes tranches de la population et particulièrement les jeunes locaux.

Défi B. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé son taux d'emploi local.

Alors que la population de la commune a augmenté fortement, le taux de chômage est resté constant. Mais, une grande majorité d'habitants doivent se rendre en dehors de la commune pour leur travail (relativement peu d'emplois locaux). Cela a un impact négatif sur la mobilité, la vie dans les villages (qui deviennent des dortoirs), le commerce local ou la vie associative.

Trois objectifs vont contribuer à ce défi :

4. Soutenir les commerces de proximité et PME existants ainsi que les candidats à l'installation
Cet objectif concerne les moyens à mettre à disposition pour maintenir, soutenir et fédérer les entreprises, les commerces et les artisans locaux et pour créer un contexte local soutenant et favorisant l'arrivée de nouvelles activités économiques. Il vise aussi les possibilités pour améliorer la visibilité et la reconnaissance des produits locaux afin d'encourager le développement du commerce de proximité.
5. Développer le secteur touristique et augmenter les retombées pour la Commune et les acteurs locaux concernés
Cet objectif aborde le développement de l'offre touristique adapté au territoire de la Commune et des communes voisines ainsi que les possibilités de synergies entre les différents secteurs d'activités (agriculture, commerce, tourisme...) pour intégrer le développement touristique de la Commune.

6. Développer des projets énergétiques à partir de sources renouvelables tout en engendrant des retombées économiques locales

La réflexion portera notamment sur le potentiel d'exploitation des énergies renouvelables locales afin de renforcer l'indépendance énergétique du territoire communal. Il s'agit aussi de rechercher les moyens pour que les locaux (collectivités, entreprises, habitants) deviennent acteurs et puissent tirer profit des projets énergétiques.

Défi C. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze sera une Commune répondant aux nouveaux besoins de chacun.

La population de la Commune a doublé en 30 ans ; les «nouveaux» habitants, voire «nouveaux» ruraux sont donc nombreux. Les besoins en services, en loisirs, les souhaits, les habitudes... ont changé et la télévision et internet sont de solides concurrents aux activités associatives. Ce défi vise notamment à soutenir la vie associative en étoffant ses champs d'action et en anticipant les nouveaux besoins en services de la population.

Deux objectifs vont y contribuer :

7. Développer des réponses en matière de services, de culture et de loisirs

Cet objectif vise notamment les nouveaux besoins à anticiper à la lumière de phénomènes comme le vieillissement de la population, la rurbanisation (intégration des néo-ruraux, besoin d'accueil de la petite enfance ou d'accès à l'enseignement, développement de nouvelles formes de solidarité...), de l'augmentation du prix de l'énergie ou la disparition des services de proximité. Il aborde aussi le développement de la culture et du sport et de leurs nombreux bénéfices sur le bien-être de chacun.

8. Soutenir le secteur associatif et renforcer son rôle fédérateur

La réflexion concerne l'équipement des villages en infrastructures socio-collectives de qualité et le développement de nouvelles activités ou de nouveaux services en vue d'anticiper l'accroissement démographique et ses conséquences sur la population. Elle porte aussi sur le développement de la cohésion et de la communication au sein du secteur associatif mais également avec la population.

Défi D. Parions qu'en 2025, Somme-Leuze aura développé une mobilité adaptée aux besoins de sa population et à sa sécurité.

La mobilité actuelle s'envisage essentiellement avec une voiture personnelle. Les possibilités via les TEC, hors transport scolaire, sont faibles. La mobilité lente est encore peu développée. Ce défi vise à développer une mobilité adaptée aux besoins de la population et aux enjeux sociaux, environnementaux et sécuritaires.

Trois objectifs vont y contribuer :

9. Maintenir, développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle

Cet objectif concerne la mise en œuvre de la mobilité à l'échelle du bassin de vie (vision transcommunale du PiCM Pays de Famenne) mais aussi les possibilités de développement de la mobilité des personnes et des services dans le contexte rural de la Commune, tant par une meilleure réponse aux demandes spécifiques que par une promotion accrue de l'offre existante.

10. Poursuivre le développement du réseau de voies lentes, à l'intérieur des villages, entre les villages et vers l'extérieur de la commune

La réflexion porte notamment sur le potentiel des voies lentes à des fins utilitaires pour la population mais aussi à des fins touristiques (complémentarités avec les RAVeL existants et le réseau de voies lentes du Pays de Famenne).

11. Renforcer la sécurité de tous les usagers

Cet objectif vise les aménagements d'infrastructures et d'équipements routiers pour améliorer la sécurité routière et notamment des villages traversés par une route régionale, mais aussi les actions de formation et de sensibilisation des différents usagers de la route.

2.3. Réactions

Les participants demandent différentes précisions, s'interrogent sur la portée de certains termes comme « le rôle fédérateur » des associations qu'il conviendra de valider...

D'une manière générale, les participants retrouvent dans cette stratégie les préoccupations exprimées lors des réunions précédentes. Il conviendra bien sûr de faire évoluer cette première version de la stratégie en fonction des résultats des groupes de travail et des futures réunions de la CLDR.

3. Organisation des groupes de travail

Les groupes de travail qui vont débiter fin septembre vont permettre de confirmer ou affiner la stratégie de développement et de repérer les projets à mettre en œuvre. Ces groupes de travail seront ouverts à tous les habitants intéressés. Il convient donc d'identifier les thèmes à traiter et d'organiser la communication.

3.1. Thèmes à aborder

Au fil de la présentation de la stratégie, la CLDR identifie les thèmes suivants :

- L'aménagement du territoire (y compris les espaces publics, le logement (urbanisme, lotissements...)...)
- L'énergie (tant les aspects d'utilisation rationnelle de l'énergie que de production d'énergie à partir de sources renouvelables, en lien aussi avec la création d'emplois)
- Le patrimoine et le cadre de vie (les résultats du Plan Communal de Développement de la Nature seront intégrés, de même que le programme d'actions du Contrat de Rivière Ourthe)
- Le tourisme (liens à faire avec l'économie, les commerces, l'agriculture) (en collaboration avec le Syndicat d'initiatives et la Maison du Tourisme)
- L'économie (les commerces mais aussi toutes les entreprises...)
- L'agriculture (en lien avec le tourisme, les commerces...) (il faudra trouver un thème intéressant susceptible de mobiliser un maximum d'agriculteurs)
- La vie associative (dont les sports) et la culture (tant au niveau des infrastructures que de la communication, du rôle fédérateur...)
- Les services aux personnes (dont les écoles, le logement (primes, accès...), le vieillissement de la population...)
- La mobilité douce et les transports en commun
- La sécurité routière

La commune, le bureau d'études et la FRW se réuniront début août pour retravailler cette liste et organiser au mieux les différents groupes de travail.

3.2. Communication

Comme les groupes de travail sont ouverts à toute la population, il s'agit de relancer une campagne de communication pour rassembler un maximum de personnes. Les participants proposent d'utiliser les supports suivants :

- Le bouche à oreille reste un support de communication très efficace ; tous les membres de la CLDR sont invités à jouer leur rôle de relai privilégié.
- Direct
- Site internet de la commune : une rubrique est consacrée à l'opération de développement rural et rassemble diverses informations (<http://www.somme-leuze.be/vie-communale/projets/pcdr>). Le contenu peut encore être étoffé en fonction des souhaits de la CLDR.
- Toutes-boîtes
- Courriers personnalisés : il s'agira de recontacter les personnes qui, lors des réunions de consultation, avaient marqué leur intérêt pour un thème précis. Des invitations personnalisées pourraient aussi être envoyées pour certains groupes de travail (responsables d'associations, agriculteurs...).

- Mail : un calendrier des réunions sera préparé sous forme de mail et les membres de la CLDR seront invités à le transférer aux personnes intéressées dans leurs contacts.
- Ma Télé : la commune fera passer les informations dans l'agenda.
- Presse locale : Proximag et autres

La création d'une page Facebook suscite des réactions diverses. D'une part, ce réseau est sans doute un bon moyen pour toucher une part de la population, surtout dans les jeunes. D'autre part, ce support nécessite du temps de travail (modération, réponse aux interpellations...) et entre un peu en concurrence avec le site internet de la commune.

Les affiches ne semblent guère avoir la cote ; elles sont trop souvent noyées au milieu des annonces de festivités diverses. Néanmoins, elles pourraient trouver leur place sur les panneaux d'affichage qui seront placés devant les écoles.

Au niveau des écoles, les toutes-mallettes ont été trop utilisés ; il ne faut pas abuser de ce support.

3.3. Suites

Dès que le calendrier des premières réunions de groupe de travail sera établi, les membres de la CLDR seront informés. Chacun pourra ainsi relayer l'information vers des personnes intéressées.

Les membres de la CLDR ne doivent évidemment pas participer à toutes les réunions des groupes de travail (mais ceux qui le souhaitent le peuvent !). Néanmoins, il est primordial que la CLDR soit représentée à chaque rencontre, par quelques uns de ses membres. Vu les multiples centres d'intérêt, on peut raisonnablement espérer que les membres de la CLDR se répartiront naturellement dans les différents groupes de travail.

La prochaine réunion de CLDR se tiendra avant la fin 2013 ; il s'agira surtout de faire le point sur les résultats des premiers groupes de travail.

4. Divers

Un groupe se met en place pour organiser une activité, encore à définir, dans le cadre du Télévie. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter M. Denis Lecarte.

En conclusion, Madame Lecomte remercie tous les participants pour leur présence et leur souhaite de bonnes vacances.

La Présidente de la CLDR,

Valérie LECOMTE

La Fondation Rurale de Wallonie,

Anne-Audrey WAUTERS & Alain JACQUET



Séverine DEFAUW (Responsable administrative) :
086/32.02.67 ou severine.defauw@sommeleuze.be
Valérie LECOMTE (1^{ère} Echevine et Présidente de la CLDR) :
0496/92.88.26 ou babouber@skynet.be

Anne-Audrey WAUTERS et Alain JACQUET :
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 Marloie
084/21.98.60 ou famenne@frw.be

